

## **Enquête Accompagnement Personnalisé au collège**

### **Introduction : Contexte et déroulement.**

Un Comité de Pilotage (COPIL) a été mis en place par Mr le Recteur dans le cadre d'une expérience nationale de 7 académies conduite par la DGESCO A2-2 (Note n°2013-0040 du 15 juillet 2013).

Il s'agit de relancer le dispositif de l'accompagnement personnalisé en 6°, 3° Prépa-Pro et dans les 3 voies de formation préparant au Baccalauréat **en constituant et formant une équipe-relais au rectorat.**

Le COPIL académique, inter catégoriel et transdisciplinaire, constitué au 27 septembre 2013 a défini une stratégie 2013-2014 par une *feuille de route* (3 octobre 2013) et une *note de cadrage académique* (4 octobre 2013).

Priorité a été donnée à l'AP en collège.

L'enquête a été annoncée par un courrier du Recteur, daté du 4 novembre et explicitée par le COPIL aux principaux au cours de 3 réunions départementales sous l'autorité des IA-DASEN (Haute-Vienne, Corrèze et Creuse).

La diffusion dans les 77 collèges de l'académie et les retours au rectorat ont eu lieu **entre le 18 novembre et le 12 décembre 2013.**

L'enquête a pris la forme d'un questionnaire préparé par le COPIL de 46 items dont 28 à réponses fermées soit binaires, soit à choix multiples. (Voir en annexe, le tableau de synthèse des questions).

La restitution s'est effectuée par voie numérique et retour de courriel centralisé à la DAFPEN sous l'application *Interview*.

La facilité et la rapidité de remplissage ont permis un **taux de retour de 85,7 %** soit 66 collèges sur 77.

### **Objectifs de l'enquête.**

Les corps d'inspection du second degré (IA-IPR et IEN-ET-EG) ont recueilli des informations et croisé des observations de pratiques de l'AP en LEGT et LP en 2011 et 2012.

La priorité a consisté donc à :

- Dresser un état des lieux en collège sur 3 domaines, l'organisation initiale et la mise en place de l'AP, la conduite du dispositif et les contenus pédagogiques, le pilotage dans l'établissement.
- Dégager des axes de formation continue pour les équipes enseignantes engagées dans l'AP et constituer un réseau de personnes-ressources.

C'est la synthèse opérée par les 14 membres du COPIL académique que vous trouverez ci-dessous avec quelques explications ou commentaires prospectifs.

## **Synthèse et perspectives.**

### **A – Mise en place**

#### **Questions 1 à 4 : Élèves et classes.**

62,5 % des collèges considèrent que l'AP poursuit l'aide au travail personnel de l'élève. Les heures dévolues à l'AP sont pour 44 % des réponses, réparties sur d'autres niveaux que la 6° mais seulement un tiers des réponses précisent ces niveaux : En 5° (17) et en 3° (8).

Tous les élèves ne sont pas concernés : 37,7 % des réponses sont négatives (23 sur 61 indications). La circulaire du 27 juillet 2011 relative à l'AP en 6° implique bien tous les élèves.

#### **Questions 5 à 10 : Gestion des groupes.**

22 réponses développent comment s'effectuent la sélection :

- Dans 100% des cas les enseignants participent à la sélection.
- Dans 27 % des situations toute l'équipe éducative est associée.
- Dans 13 % des réponses on relève le rôle prépondérant des professeurs de français et de mathématiques avec le professeur principal.
- Dans 13 % seulement des cas, les enseignants du primaire sont consultés et assurent un relais.
- A noter qu'un collège sélectionne les élèves de sixième mais construit l'AP sur les autres niveaux à partir du volontariat des élèves.

12 réponses apportent des compléments sur les critères :

- À la suite des premiers résultats : 30%
- Selon les difficultés des élèves : 70%
- Selon les besoins et motivations de l'élève : 30%
- À partir des compétences du socle non validées : 8%
- Sur la base du PPRE : 17 %

Les réponses multiples ne permettent pas de savoir comment les besoins ou les difficultés des élèves ont été diagnostiqués (voir ci-dessous).

88 % des réponses indiquent une répartition en groupes.

41 réponses sont exploitables concernant leur nombre :

<b>Nombre de groupes</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>10 et +</b>
<b>% des réponses</b>	5%	32%	10%	15%	15%	7%	2.5%	5%	5%

Le large éventail de réponses (le nombre de groupe va de 1 à 17) traduit autant la variété des stratégies que la dispersion des thématiques.

Il est aussi tributaire des contextes d'établissement en fonction des lieux d'implantation, ruraux ou non, des profils de recrutement et des effectifs.

Le nombre de classes et le niveau de classe concerné ne sont pas systématiquement renseignés.

Une forte majorité de collègues (55 réponses) constituent des groupes inférieurs à 20 mais beaucoup de collègues, notamment ruraux ont des effectifs de classe similaires.

43 % indiquent des groupes inférieurs à 10 élèves.

Inférieur à 10 : 26  
Entre 10 et 20 : 29  
Supérieur à 20 : 5  
Sans réponse : 6

Les groupes sont évolutifs dans la majorité des réponses apportées (49 sur 54).

46 réponses sur 66 permettent de dégager les critères de constitution des groupes suivants :

Critères	Nombre de réponses	%
Diagnostic/bilan	3	6,5
<b>Besoins</b>	<b>17</b>	<b>37</b>
Résultats scolaires	4	8,5
Niveaux acquis	6	13
Difficultés identifiées	10	22
Objectifs	6	13

3 types de critères apparaissent : critères fondés sur des *performances* (niveaux, résultats), sur un *diagnostic* (besoins, bilan, difficultés identifiées) et sur une *intention* (objectifs).

Il serait intéressant de savoir sur quels indicateurs concrets s'appuie la réponse majoritairement exprimée des *besoins*.

### Questions 11 à 15 : Organisation dans le temps.

Les heures se répartissent de la façon suivante :

Hebdomadairement : 53  
Mensuellement : 3  
Annuellement : 4  
Sans réponse : 6

50 réponses donnent les détails des jours de semaine concernés par l'AP :

Cependant le total est supérieur à 50 car il y a des doubles ou triples réponses pour les jours de la semaine. Les mercredi et vendredi sont les jours les moins cités.

27 réponses apportent des indications peu significatives voire non pertinentes (10 *selon l'emploi du temps* et 17 *tous les jours*).

Les tranches horaires dans la journée sont rarement précisées. Pour plus de la moitié des réponses, l'AP est placé en fonction de l'emploi du temps des heures-professeurs, indifféremment le matin ou l'après-midi.

Une quinzaine d'établissement a ciblé des créneaux horaires sans plus d'indications.

La mise en barrette des classes est mentionnée dans 21 réponses avec quelques précisions pour 14 d'entre elles (2, 3 ou 4 classes) sans que la corrélation avec le nombre de divisions et les effectifs ne puisse être effectuée.

## B- Conduite et contenus

### Questions 16 à 18 : Types de personnels.

Un peu moins de la moitié des collèges indique l'intervention des enseignants seuls quelquefois associés aux professeurs documentalistes.

16,6 % mentionnent également le CPE. 2 collèges signalent pour l'un, le COP et pour l'autre, l'infirmière.

Des partenaires hors Éducation nationale sont rares à intervenir dans le cadre de l'AP (dans 10,5 % des cas).

Ce sont des associations (3 réponses), *la maison des adolescents*.

### Questions 19 à 25 : Typologies des contenus.

La remédiation apparaît dans 57 réponses sur 59 apportées. Elle est univoque à 29,8 % ou associée à d'autres activités en priorité l'approfondissement disciplinaire (56 %).

A titre d'exemples récurrents, voici une liste d'ateliers proposés, souvent en binômes de professeurs en barrettes pédagogiques :

Aide maths, décodage des consignes, antiquité, initiation au grec, la *main à la pâte*, initiation aux sciences-physiques, apprendre à apprendre, projet contes, pratique de l'oral en anglais, jeux mathématiques, atelier théâtral, lecture – écriture plaisir de lire, conception d'une frise chronologique, atelier philo, initiation aux logiciels, estime de soi.

Les disciplines concernées sont essentiellement les Mathématiques et le Français, 13 établissements indiquant *seulement* ces deux disciplines. Un quart des réponses fait apparaître d'autres matières.

L'entrée dans l'AP se fait par compétence dans 60 % des collèges et se développe par une démarche de projet dans la même proportion.

On peut inférer que le lien entre les 2 indicateurs est fort : Un projet d'équipe construit et anticipé à N – 1 sera d'autant plus pertinent et cohérent que la démarche est transversale, fondée sur des compétences.

43% de réponses ont précisé les modalités de projet :

-9 réponses se réfèrent au projet d'établissement sans donner plus de détail et 1 cite l'annualisation des heures pour mettre en place des projets.

-12 réponses sont plus particulièrement centrées sur l'élève dans sa globalité : 2 concernent le projet individualisé de réussite scolaire, 4 le projet *estime de soi*, 4 font référence aux entretiens individuels, 2 au projet de lutte contre le décrochage scolaire.

-3 utilisent les évaluations pour mettre en place des projets.

-3 réponses concernent le travail par compétences : transversales et disciplinaires pour 1 réponse, compétence 1 palier 3 pour 2 autres.

Cependant, un peu moins de la moitié des enseignants dit utiliser des outils d'évaluation dans le cadre de l'AP.

Une majorité de réponses négatives peut surprendre lorsqu'il s'agit d'apporter une plus-value d'apprentissage à chaque élève de 6°.

37% de réponses ont apporté des précisions sur les types d'outils concernés, plutôt d'ordre méthodologique avec quelques exemples :

- 6 ont répondu en citant l'utilisation du logiciel *sacoche*.
- 9 font référence aux compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture (S4C).
- 5 tiennent compte des résultats constatés en classe.
- 3 laissent l'autonomie aux enseignants.
- 1 cite la grille de compétences des classes sans note.

Il est important se dégager une typologie des outils en fonction des utilisateurs (enseignants et/ou élèves) et des bénéficiaires (élèves...).

### Questions 26 à 33 : Liens.

La liaison avec l'école autour de l'AP n'est identifiée ou reconnue que dans moins de la moitié des retours (8 sans réponse).

L'évocation de la forme de cette liaison prend un double aspect :

- mise en avant de supports et outils : fonctions communication-échange, mémoire.
- référence à un certain nombre de réunions.

#### Les outils :

1/ le PPRE passerelle « nouveauté 2012-2013 », document quasi contractuel rédigé à l'initiative de l'enseignant du cycle 3, concerne plus particulièrement les élèves présentant des difficultés d'apprentissage avérées ou des fragilités pour lesquelles le travail habituel de différenciation et les dispositifs jusque-là utilisés n'ont pas apporté une réponse suffisamment efficace.

2/ la fiche-passerelle souvent un document synthétique qui traduit des pratiques plus anciennes. L'élève y est décrit souvent plus en termes de *niveau* que de *compétences*. Peut également figurer sur le document un certain nombre d'indications aussi diverses que : aptitude à la relation, qualité du contact avec la famille.... Une des fonctions de cette fiche est d'éclairer le collège pour la constitution des classes. Dans sa déclinaison plus précise et à l'occasion d'échanges autour de cet outil, la fiche a contribué au ciblage d'élèves susceptibles de bénéficier d'une aide.

3/ le dossier scolaire (LPC ?) est mis en avant une seule fois comme support d'échanges.

#### Les réunions :

Différentes dénominations sont avancées pour ces temps de liaisons entre collège et école élémentaire. Elles recoupent des modalités et des contenus assez voisins :

Liaison CM2-6ème, rencontre PE/PLC, liaison inter cycles, concertation et suivi...

L'expression *réunion d'harmonisation* pourtant souvent mise en avant auparavant n'apparaît plus.

La plupart de ces rencontres sont positionnées en fin d'année scolaire. D'autres rencontres opportunes avec le premier degré (ex à l'occasion de conseils de classes) sont pointées.

La question *Existe-t-il une liaison École-Collège ?*, centrée sur le dispositif AP a logiquement limité le nombre de réponses affirmatives. Dans ce contexte, le faible taux d'évocation de la liaison avec l'école à ce propos n'est pas surprenant.

Par le passé et sans doute encore aujourd'hui, mais de façon marginale, le caractère exagérément confidentiel de certaines rencontres qui a réduit la communication à des relations interpersonnelles souvent anciennes et discrètes a peut-être également participé à une minoration des réponses affirmatives.

La thématique majeure des rencontres et autres dispositifs de fin d'année met en avant le **problème de la continuité** et de son efficacité. Le but apparaît comme pragmatique et conduit à décrire pour les transmettre au collège les aptitudes et besoins particuliers des élèves. Le constat est souvent fait sous la forme, à peine déguisée, d'une recherche d'un écart à la norme. Dans ce contexte, le souci d'adaptation du collège, s'il est toujours présent et guide les échanges ne conduit généralement pas à une présentation des dispositifs et moyens utilisés. L'AP « collège » apparaît pour les représentants du premier degré comme un concept vague avec une mise en œuvre hypothétique.

Dans le cadre de l'inflexion actuelle, (conseil école-collège, redéfinition des cycles pluri annuels..), le pilotage établissement/circonscription devrait donner plus d'importance à la liaison, permettre de centrer également les échanges sur une meilleure connaissance mutuelle des dispositifs et pointer la nécessité de cohérence.

L'AP est présenté aux familles dans 49 établissements soit 74,2 % des collèges.

Une très grande majorité des collèges apporte une attention toute particulière à l'information des familles. Le premier niveau de communication est oral à l'occasion des réunions organisées pour les parents des élèves de CM2 et ceux des élèves de 6ème : réunions anticipées, réunions de rentrée ou de pré rentrée, opérations portes ouvertes...

Cette information AP est souvent relayée dans le cadre des rencontres parents-professeurs. Elle fait parfois l'objet d'un écrit : courrier, information dans le livret d'accueil ou carnet de correspondance, mise en ligne sur EDT...

L'AP est également signalé dans un collège comme intégré à l'emploi du temps.

L'information délivrée apparaît comme normalement proportionnée à l'enjeu. Il faudrait préciser quels sont les éléments mis en avant lors de cette présentation.

11 réponses sont négatives ou absentes sur l'information apportée aux élèves.

La grande majorité précise les modalités de présentation :

par le professeur principal	32
par les professeurs intervenants	13
inscription à l'emploi du temps	2
présentation en classe entière	4

Comme pour les enseignants, les réponses sont logiquement partagées sur les outils d'évaluation à disposition des élèves.

Plusieurs formes sont précisées : Fiches méthodologiques, feuille de route ou fiches de suivi selon les appellations.

Le support papier est très largement majoritaire. Seules 8 réponses mentionnent les supports numériques.

## C- Pilotage

### Questions 34 à 42 : Concertation-Évaluation.

60 % des établissements signalent un temps de concertation-régulation consacré à l'AP, majoritairement au moins une fois par trimestre : 7 réponses précisent le cadre (Conseil pédagogique, Conseil de classe,...), 4 mentionnent un aspect *informel*.

La mise en place de l'AP est à 83 % liée aux besoins détectés sous la forme d'évaluations en cours d'année (24 réponses) ou de fiches passerelle entre le CM2 et la 6<sup>e</sup> (11 réponses).

17,2 % des collègues affirment que les équipes pédagogiques ont élaboré des indicateurs pour mesurer les bénéfices de l'AP (8 sans réponse). Ce double aspect tant qualitatif que quantitatif constitue un enjeu essentiel de formation auprès des équipes : Il s'agit bien de développer **l'évaluation diagnostique et le positionnement** des élèves.

On peut relever deux domaines au cas par cas au vu du très faible nombre de réponses détaillées :

#### **Coordination inter – cycle :**

Les indicateurs ont été élaborés surtout à partir des échanges de service avec le primaire à la fois pour les CM2 et pour les groupes de sixième en responsabilité pour l'enseignant de premier degré : 1

#### **Mesure des progrès de l'élève :**

Observation des progrès de l'élève, constat autour du "*mieux-être au collège*".  
L'équipe du collège prépare, pour la fin de l'année scolaire une évaluation de la profitabilité du dispositif (en fonction des acteurs interrogés: élèves, parents, professeurs) : 1

Suivi des compétences par « *sacoche* » ou autre : 3

Grille individuelle d'évaluation des progrès : 2

Évaluation des résultats : 1

Résultats /Comportement /Attitude face au travail : 1

Renforcement des compétences et amélioration des résultats scolaires : 1

L'évaluation de l'AP par les *élèves eux-mêmes* a été renseignée à 20,3 % (7 sans réponse). La négation confirmée semble indiquer que cette évaluation n'a jamais été envisagée. Crainte d'une démagogie implicite, représentation usuelle du jugement de valeur à proscrire du jeune vers l'adulte ou pratique rare de l'auto-évaluation ?

Encore faut-il préciser que seuls 2 collègues ont compris la question (L'évaluation de l'AP *par les élèves* est-elle prévue ?) dans le sens voulu par le COFIL (élèves, sujets-acteurs de l'évaluation).

4 réponses portent sur les évaluations effectuées par les enseignants :

En classe par les enseignants : 1

Au travers du module de méthodologie : 1

Bilan individuel par compétences : 1

Appréciation sur le bulletin sans note ni validation de compétence : 1

2 réponses s'appuient sur le chef d'établissement :

Bilan avec chaque enseignant : 1

Pas encore d'évaluation, mais réflexion pour mettre en place cette évaluation : 1

Le taux d'absentéisme pendant les heures d'AP est très faible (52 réponses). Seuls 2 établissements signalent un taux moyen ou fort. Cet indicateur semble aux principaux non pertinent eu égard au public scolaire encore bien captif à la sortie de l'école élémentaire.

### Questions 43 à 46 : Indicateurs et projet d'établissement.

Les indicateurs de moyens et/ou de résultats ne sont pas connus à 72,5 % des réponses apportées.

L'absence d'indicateurs clairement identifiés, constat très largement majoritaire, pose la problématique de la *démarche-qualité* au sein du pilotage des établissements.

Celle-ci fait écho à l'inscription de l'AP dans le projet (voir ci-dessous).

Quand ces indicateurs sont connus, ils le sont sous la forme suivante :

Information écrite uniquement : 2

Information écrite et entretien : 1

Réunion de concertation uniquement : 1

Réunion de concertation et compte rendu écrit à l'ensemble de l'équipe pédagogique : 1

Réunion de concertation et conseil pédagogique : 1

Conseil pédagogique et conseil de classe : 1

Conseil de classe uniquement : 1

Bilan annuel : 1

Conseil d'administration : 1

« *Le collègue prévoit 2 h par classe de 6<sup>ème</sup> pour l'AP dans la répartition de la dotation globale horaire* » : 1

51 réponses sur 59 données (7 sans réponse) affirment que l'AP est inscrit dans le projet d'établissement.

L'affirmation majoritaire semble contredire le constat des indicateurs non identifiés par les professeurs. Cette apparente distorsion peut s'expliquer par une lecture institutionnelle de la démarche réglementaire qui pose l'obligation de produire un tel document voté en CA et contractualisé avec le rectorat.

66 % des réponses précisent un **axe du projet** actuel ou à venir :

Axe : favoriser / promouvoir la réussite de tous les élèves : 16

AP sera un axe du projet d'établissement en cours de rédaction : 6

AP est intégré dans un axe du projet d'établissement : 5

Sous la forme de fiches action : 4

Volet spécifique AP dans le projet d'établissement : 1

Projet : « accueil et bien être des élèves en 6<sup>ème</sup> – climat scolaire » : 1

AP est inscrit dans les objectifs opérationnels : 1



17,6 % des réponses portent sur **l'individualisation des parcours** :

AP est inscrit dans les projets pédagogiques : 2  
AP est une modalité de prise en charge de l'hétérogénéité : 2  
Volet « repérer les élèves en difficulté et mettre en place des mesures d'accompagnement adapté » : 2  
AP dans l'axe « avoir une orientation choisie » : 1  
AP est relié à la différenciation pédagogique : 1  
*Orientation pédagogique (sic)* : 1

4 réponses apportent d'autres éclairages :

AP et LPC (2):  
« AP est un moyen de faire vivre le socle commun » : 1  
« AP fait partie de la réflexion des équipes pédagogiques sur l'évaluation par compétences » : 1

AP et temps scolaire (2) :  
« AP s'inscrit dans un projet global de réorganisation du temps scolaire » : 1  
Heures d'AP inscrites dans l'EDT : 1

Le bilan de cette enquête permet de dégager quelques perspectives d'accompagnement des équipes par les échanges de bonnes pratiques et des actions de formations de proximité (notamment dans le double cadre juridique renouvelé des conseils Écoles-Collège et de l'Éducation prioritaire) :

- Positionnement pédagogique des élèves dans la gestion des groupes d'AP.
- Mise en place d'indicateurs de moyens et de résultats dans le cadre des futurs contrats d'objectifs entre le rectorat et les EPLE.
- Mobilisation des autres acteurs de la communauté éducative (CVC, conseil pédagogique, COP et CPE) et des partenaires externes.
- Harmonisation des outils de suivi personnalisé en fonction des besoins de chaque élève.

Les retours qualitatifs de cette enquête en collège doivent inciter les membres du COPIL académique sous l'autorité de Mr le Recteur, à constituer un réseau de personnes-ressources dans plusieurs collèges répartis dans les 3 départements, avec une désignation consentie sous couvert des IA-DASEN.

Enfin, l'AP est un dispositif transversal qui s'inscrit comme cœur de cible pédagogique dans une des 3 priorités des IGEN/IGAENR mises en œuvre dans l'académie de Limoges (priorité 1 réussir la scolarité obligatoire avec le sujet 3 le travail personnel de l'élève en lien avec l'AP en 6° et au-delà par le cycle des approfondissements).

Mise en place	Contenus et conduite	Pilotage
<p>1)-L'AP est-il dans la continuité de l'ATPE ? oui / non</p> <p>2)-Les heures sont-elles réparties sur d'autres niveaux qu'en 6°? oui / non</p> <p>3)- <i>Si oui</i>, lesquels ? 5° 4° 3°</p> <p>4)- Tous les élèves de ces niveaux sont-ils concernés ? oui / non</p> <p>5)- <i>Si non</i>, qui sélectionne les élèves et selon quels critères ?</p> <p>6)- Les élèves sont-ils répartis en classe ou en groupe ?</p> <p>7)- <i>Si en classe</i>, combien de classes ? <i>Si en groupe</i>, combien de groupes ?</p> <p>8)- Les classes ou les groupes sont constitués de combien d'élèves ? &lt; 10 entre 10 et 20 &gt;20</p> <p>9)- <i>Si en groupe</i>, les groupes sont-ils évolutifs ? oui/non</p> <p>10)-<i>Si oui</i>, selon quels critères ?</p> <p>11)- Comment les heures sont-elles réparties dans l'année ? Hebdomadairement Mensuellement Annuellement</p> <p>12)- Si répartition hebdomadaire : Lundi mardi mercredi jeudi vendredi</p> <p>13)- Début matinée, fin matinée, début AM, fin AM</p> <p>14)- Les classes sont-elles mises en barrettes : oui / non</p> <p>15)- <i>Si oui</i> : combien de classes ?</p>	<p>16)- Quels types de personnels interviennent ? Enseignants disciplinaires, documentaliste, CPE, COP, ATOS, Infirmière, Autres</p> <p>17)- Des partenaires hors Éducation Nationale interviennent-ils ? oui / non</p> <p>18)- <i>Si oui</i>, lesquels ?</p> <p>19)- Quelle est la typologie dominante des activités? Remédiation, Approfondissement, Information/Orientation, Autres</p> <p>20)- Lorsque les enseignants interviennent, quelles disciplines sont concernées ? Lettres, HG, Maths, LVE, SVT, Technologie, Éducation musicale, Arts Plastiques ; EPS</p> <p>21)- L'entrée dans l'AP se fait-elle par compétences ? oui/non</p> <p>22)- L'AP s'inscrit-il dans une démarche de projet ?</p> <p>23)- <i>Si oui</i>, sous quelle forme ?</p> <p>24)- Les enseignants disposent-ils d'outils d'individualisation ? oui / non</p> <p>25)- <i>Si oui</i>, lesquels ?</p> <p>26)- Existe – t – il une liaison avec l'École pour l'AP ? oui / non</p> <p>27)- <i>Si oui</i>, sous quelle forme ?</p>	<p>34)- Des temps de concertation/régulation sont-ils prévus dans l'établissement ? oui / non</p> <p>35)- <i>Si oui</i>, selon quelles modalités ?</p> <p>36)- Existe-t-il un lien réel entre les besoins détectés et la mise en place de l'AP? oui / non</p> <p>37)- <i>Si oui</i>, sous quelle forme ?</p> <p>38)- Les équipes pédagogiques ont-elles élaboré des indicateurs pour mesurer les bénéfices de l'AP ? oui / non</p> <p>39)- <i>Si oui</i>, lesquels ?</p> <p>40)- Une évaluation de l'AP par l'élève est-elle prévue ? oui / non</p> <p>41)- <i>Si oui</i>, sous quelle forme ?</p> <p>42)- Quel est le taux d'absentéisme durant les heures d'AP ? Fort, plutôt important, moyen, plutôt faible, très faible</p>
	<p>28)- L'AP est-il présenté aux familles ? oui/non</p> <p>29)- <i>Si oui</i>, selon quelles modalités (réunion, informations écrites ...) ?</p> <p>30)- L'AP est-il présenté aux élèves ? oui / non</p> <p>31)- <i>Si oui</i>, selon quelles modalités ?</p> <p>32)- Les élèves disposent-ils d'outils d'aide méthodologique ? oui / non</p> <p>33)- <i>Si oui</i>, sous quelles formes (feuille de route papier, fiches numériques... ?</p>	<p>43)- Les indicateurs de moyens et de résultats sont-ils connus de tous ? oui/non</p> <p>44)- <i>Si oui</i>, comment ?</p> <p>45)- L'AP s'inscrit-il dans le projet d'établissement ? oui / non</p> <p>46)- <i>Si oui</i>, sous quelle forme ?</p>